

NOTRE SOLUTION, LA RÉPONSE À VOS BESOINS



LES POINTS ESSENTIELS

- *La garantie Matériels et marchandises transportés vous permet d'être indemnisé en cas de vol, d'incendie ou d'accident.*
- *En cas de perte totale, vous bénéficiez d'une indemnisation en valeur d'achat pour les véhicules de moins de 12 mois (1^{ère} et 3^{ème} catégorie).*
- *L'utilisation des véhicules en dehors des heures de travail (week-end, congés...) est garantie.*
- *Toutes vos remorques de moins de 750 kg sont automatiquement assurées avec le véhicule tracteur en Responsabilité Civile et Défense pénale suite à Accident, sans déclaration.*

UN SEUL CONTRAT POUR COUVRIR TOUS LES RISQUES DE VOTRE FLOTTE DE VÉHICULES

- Tous les véhicules et tous les usages sont garantis.
- VÉHI PRO Flotte vous offre une gamme de garanties aux plafonds étendus, vous permettant de choisir le niveau de protection adapté aux véhicules de votre flotte.

UNE GESTION SIMPLIFIÉE

Conçu pour toutes les tailles de flotte, vous bénéficiez d'une gestion adaptée :

- Si vous disposez d'une flotte de **moins de 40 moteurs**, la gestion de votre parc s'effectue au mouvement avec régularisation immédiate. Votre budget est ainsi maîtrisé en particulier pour les sorties de véhicules et vous ne vous souciez pas d'une régularisation en fin d'année.
- **Au delà de 40 moteurs**, l'ajustement de votre cotisation s'effectue une seule fois par an, quelle que soit l'évolution de votre parc au cours de l'année.

UN CONTRAT ADAPTÉ AUX PROFESSIONNELS DU BTP

- Les dommages aux tiers, en circulation ou ceux, sur le chantier ou au travail, impliquant l'utilisation de petits équipements (bras de levage, hayons, treuils...) ou de petits transpalettes sont couverts.

UNE PROTECTION CONTRE LES DOMMAGES À L'ENVIRONNEMENT

- VÉHI PRO Flotte garantit la responsabilité environnementale et les dommages aux tiers en cas de pollution.

SMABTP,

UN PARTENAIRE À VOS CÔTÉS

SMABTP est l'assureur de référence du BTP et de l'immobilier.

Grâce à une parfaite connaissance des besoins de chaque profession, SMABTP propose des produits d'assurance complets, adaptés à chaque métier et permettant de couvrir tous les risques auxquels peuvent être confrontés les professionnels.

Leader du marché, il accompagne depuis près de 160 ans tous les intervenants à l'acte de construire et contribue à leur réussite ainsi qu'à leur développement.

Le conseiller SMABTP,

UN SPÉCIALISTE À VOTRE ÉCOUTE

Interlocuteur privilégié et en contact régulier avec vous, votre conseiller SMABTP vous aide à définir ou faire évoluer votre système de garanties. Sa connaissance de votre métier et de ses risques lui permet de vous recommander les solutions les plus adaptées à votre entreprise.

À votre écoute pour prendre en compte la réalité économique de vos activités et bien entendu de vos attentes en matière d'assurance, il apporte des réponses précises à chacune de vos interrogations.

Retrouvez-nous sur  

Contrat élaboré par SGAM BTP ASSURANCES pour le compte des Mutuelles affiliées et de leurs filiales.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances
RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS Cedex 15

www.groupe-sma.fr



Conception : eurokapi - Réalisation : AZCom Création - Crédit photo : Fotolia - Document non contractuel - Reproduction interdite - Janvier 2018 - PB0772C - SMA



VÉHI PRO Flotte

LA SOLUTION D'ASSURANCE DÉDIÉE
AUX FLOTTES DE VÉHICULES



Professionnels du BTP,

assurez tous vos véhicules
professionnels au sein
d'un même contrat





UNE SOLUTION SÉCURISANTE : VÉHI PRO Flotte

Toutes les garanties essentielles pour exercer votre activité en toute sécurité

VÉHI PRO Flotte, LA SOLUTION D'ASSURANCE DÉDIÉE AUX FLOTTES DE VÉHICULES

VOS RISQUES SONT SPÉCIFIQUES

En tant que professionnel du BTP, vos véhicules sont un outil de travail indispensable au quotidien.

L'immobilisation d'un seul de vos véhicules à la suite d'un accident corporel ou matériel, d'une panne ou d'un vol, peut donc avoir des conséquences importantes :

- >> ralentissement de votre activité,
- >> détérioration de l'image de marque de votre entreprise,
- >> pertes financières,
- >> retards de livraison,
- >> baisse de votre chiffre d'affaires...

Avec VÉHI PRO Flotte, vous profitez du contrat d'assurance des flottes automobiles spécialement adapté pour les professionnels du BTP.

VOS GARANTIES OBLIGATOIRES
▶ RESPONSABILITÉ CIVILE AUTOMOBILE
▶ DÉFENSE PÉNALE ET RECOURS SUITE À ACCIDENT

LA PROTECTION DE VOS VÉHICULES
▶ DOMMAGES TOUS ACCIDENTS
▶ VOL ET TENTATIVE DE VOL
▶ INCENDIE
▶ BRIS DE GLACE

Pas de franchise en cas de choc contre un animal sauvage.

Les rétroviseurs, antévitres et les feux arrière garantis.

LA PROTECTION DE VOS COLLABORATEURS
▶ DOMMAGES CORPORELS DU CONDUCTEUR

La protection de vos collaborateurs à concurrence de 1 000 000 €.

DES GARANTIES D'ASSISTANCE MODULABLES
▶ L'AIDE AU CONSTAT AMIABLE
▶ L'ASSISTANCE PANNE 0 KM
▶ L'ASSISTANCE PANNE 50 KM
▶ LE VÉHICULE DE REMPLACEMENT
▶ L'ASSISTANCE AUX PERSONNES

Pour vos voitures particulières et camionnettes.

Pour vos véhicules de plus de 3,5 T.

VOS GARANTIES COMPLÉMENTAIRES
▶ RESPONSABILITÉ CIVILE DES VÉHICULES AU TRAVAIL
▶ PROTECTION JURIDIQUE
▶ DOMMAGES DE BRIS INTERNE
▶ AMÉNAGEMENTS PROFESSIONNELS*
▶ ACCESSOIRES HORS SÉRIE*
▶ MATÉRIELS ET MARCHANDISES TRANSPORTÉS
▶ BAGAGES ET OBJETS PERSONNELS
▶ PERTES FINANCIÈRES
▶ INDEMNISATION +
▶ IMMOBILISATION DU VÉHICULE

* En complément de la garantie de base égale à 5 % de la valeur de vos véhicules de 1^{ère} et 3^{ème} catégorie.

La **GRATUITÉ** de la garantie pour vos transpalettes.

La garantie reste acquise pour les véhicules assurés avant leur dixième année.

Une valeur à dire d'expert majorée de 20 % jusqu'à 48 mois et 30 % au-delà.

Une indemnité journalière versée à concurrence de 30 jours en cas d'immobilisation supérieure à 2 jours (hors 3^{ème} catégorie)

VOS BÉNÉFICES

VOUS AVEZ LE CHOIX TOUT EN MAÎTRISANT VOTRE BUDGET

- VÉHI PRO Flotte offre plusieurs formules de garanties comprenant un éventail d'options adapté à vos besoins.

VOUS VOUS SIMPLIFIEZ LA VIE

- Si vous disposez d'une flotte importante, l'ajustement de la cotisation s'effectue une seule fois par an, quelle que soit l'évolution de votre parc au cours de l'année.
- En cas de sinistre, vous et vos collaborateurs bénéficiez d'une assistance performante et complète, de l'aide au remplissage du constat amiable à la fourniture d'un véhicule de remplacement.

LE PLUS SMABTP

- Un centre de services dédiés aux flottes automobiles du BTP.
- Une gestion personnalisée et certifiée.
- Des réseaux de garages agréés pour la maîtrise des coûts de réparation.

ET AUSSI,

SMABTP met aussi à votre disposition une grande variété de solutions d'assurance pour couvrir :

- votre activité professionnelle,
- vos locaux professionnels,
- votre responsabilité de dirigeant,
- vos obligations sociales et conventionnelles,
- les conséquences financières liées à une fraude ou à une cyberattaque...